

Message du Conseil communal au Conseil général N° 35 du 06.10.2014

OBJET : Crédit de Fr. 1'450'000.- pour la construction de classes en remplacement des 6 containers de l'Ecole Secondaire de Haute-Sorne

1. Considérations générales

Suite au manque de classes récurrent, une solution avec 2+4 containers avait été mise en place depuis plusieurs années, dans l'attente du projet d'agrandissement de l'ESHS devisé à plus de 10 millions de CHF.

De nombreuses séances ont eu lieu, également avec les instances cantonales ; il en ressort que le lancement du projet d'agrandissement, pour des questions économiques et de longs délais de réalisation, n'est pas possible pour le moment.

Il n'en demeure pas moins que la situation provisoire avec les 6 containers n'est plus supportable (mal adaptée, pas de sanitaires, isolations phoniques et thermiques défaillantes, coût exorbitant, etc.). De plus, les contrats de location de ces containers sont arrivés à échéance en juillet 2014.

Un arrangement pour prolonger la location jusqu'à mi-2015 a cependant pu être conclu.

Compte tenu de cette situation, un groupe de travail du Syndicat ESHS a été constitué, et un projet d'étude de remplacement de ces containers a été lancé en urgence.

Travaillant de manière soutenue et sans interruption, le groupe de travail a été à même de présenter un projet très intéressant sous tous les points de vue.

Il s'agit de remplacer ces 6 containers par une construction modulaire en bois (le niveau de confort est semblable à celui d'une maison familiale) ; cette construction, d'une durée de vie de l'ordre de 40 à 50 ans, est démontable.

L'aspect très intéressant est qu'elle est accolée aux bâtiments actuels, permettant des accès communicants sans sortir à l'extérieur et que des sanitaires y sont intégrés.

En date du 2 septembre 2014 le Syndicat de l'Ecole Secondaire de Haute-Sorne a décidé à son unanimité, de lancer ce projet de remplacement des 6 containers actuellement installés à l'ouest des bâtiments de l'école.

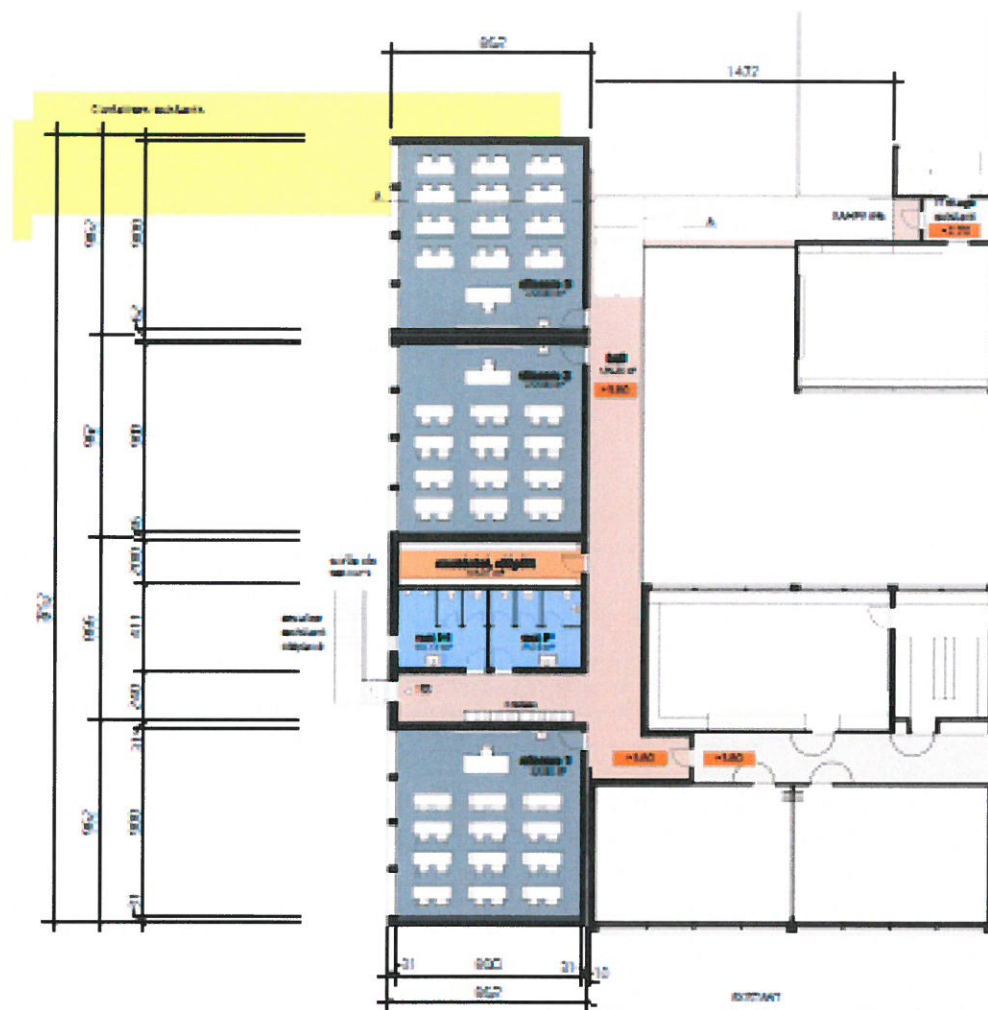


Vue d'ouest vers l'est ; à gauche les 6 containers à remplacer, au fond, les bâtiments actuels



SITUATION 1:1000

En jaune les 6 containers actuels, en orange le projet de construction modulaire en bois « accolé aux bâtiments actuels »



GE 1:200

Vue de dessus, des 3 classes du 1^{er} étage (en jaune les containers actuels), à droite, les bâtiments actuels

2. Considérations particulières

Le manque de locaux à l'école secondaire de Haute-Sorne n'est pas nouveau. Déjà à la fin du premier agrandissement, les besoins se faisaient sentir.

Il est également à rappeler que le projet d'agrandissement et la mise en conformité des bâtiments actuels sont reconnus au plan cantonal.

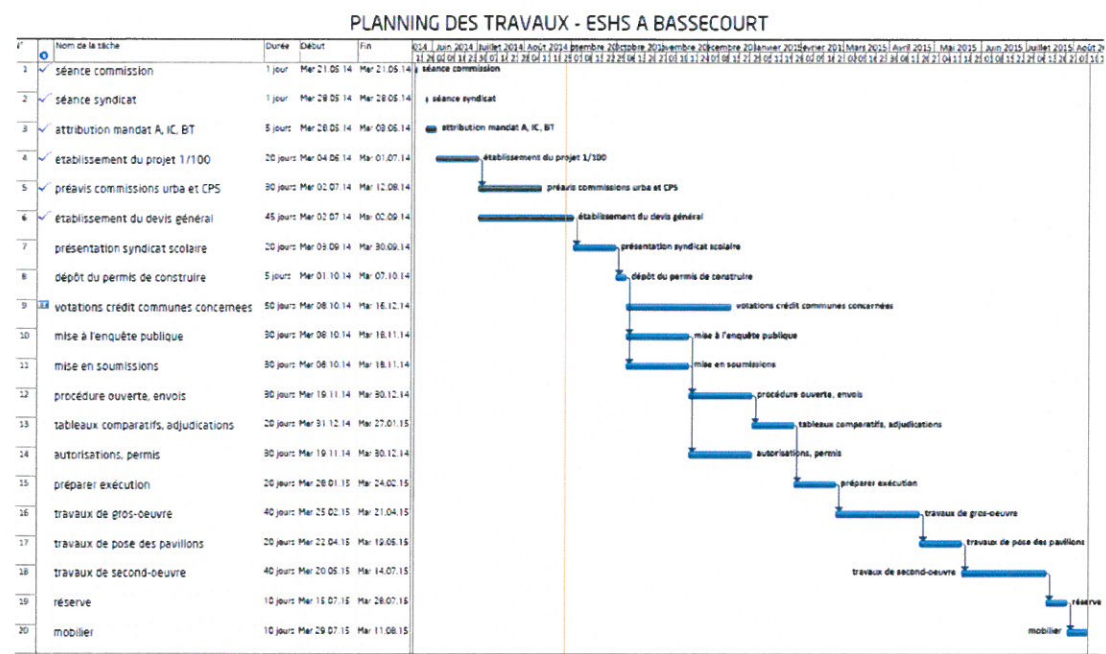
Le remplacement des containers actuels ne résout pas les problématiques des casiers pour élèves dispersés dans tous les bâtiments et de la halle de gymnastique plus aux normes.

Tout le monde est bien d'accord que l'on ne peut plus laisser nos élèves dans de telles conditions d'enseignement.

3. Délais de réalisation

La particularité « démontable » de la construction prévue a permis d'obtenir l'accord du service cantonal du patrimoine, les bâtiments actuels de l'ESHS étant classés comme protégés.

Il est donc à relever que si le projet est accepté et que les travaux débutent en mars 2015, les locaux seront fonctionnels pour la rentrée d'août 2015.



4. Coûts du projet

Basé sur un devis estimatif détaillé, le coût des travaux se résume comme suit :

DEVIS RECAPITULATIF :

CFC 0 Terrains	CHF	PM
CFC 1 Travaux préparatoires	CHF	17'500.-
CFC 2 Bâtiment	CHF	1'306'390.-
CFC 4 Aménagements extérieurs	CHF	93'710.-
CFC 5 Frais secondaires	CHF	7'500.-
CFC 9 Ameublement	CHF	24'900.-

TOTAL CREDIT D'INVESTISSEMENT, NET TTC **CHF 1'450'000.-**

5. Subventionnement

Pour des questions de forme et de délais, il n'a pour l'instant pas encore été tenu compte des subventions cantonales, Patenschaft et autres, qui seront bien évidemment à déduire du crédit nécessaire.

6. Compétences

Le crédit nécessaire étant supérieur à 1 million de CHF, l'objet devra donc passer en votation populaire ; les autres membres du Syndicat ESHS, à savoir les communes de Saulcy et de Boécourt doivent encore faire approuver ce crédit par leurs instances.

7. Financement

La dépense sera couverte par voie d'emprunt.

Plan de financement :

Investissement brut :		CHF	1'450'000.-
A déduire subvention éventuelles :		CHF	p.m.
Coût annuel prévu au Syndicat ESHS (retenu 5% linéaire, amortissement sur 33 ans inclus)	2015	CHF	139'494.-
	2016	CHF	125'557.-
Dès 2017 *)		<u>CHF</u>	<u>91'022.-</u>

Coût annuel actuel (2013) de la solution « containers » : CHF 148'598.-

*) 2015 année de transition (½ - ½ : containers / nouveau bâtiment) ; 2016 dernière année d'amortissement de l'épisode containers.

Il est donc à noter que ce projet n'a pas d'impact direct dans les comptes communaux, car il est financé dans le cadre du budget de fonctionnement de l'ESHS, sans augmentation de son niveau actuel.

De plus, il convient de relever que restent à déduire du montant de l'investissement brut, les subventions éventuelles de la Patenschaft et de la RCJU.

8. Préavis des Autorités

Le Conseil communal, le dicastère des écoles et le dicastère des finances et impôts préavisent favorablement ce projet de **CHF 1'450'000.- TTC.**

Le Conseil général est invité à donner un préavis favorable en vue de la votation.

Haute-Sorne, le 6 octobre 2014

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Jean-Bernard VALLAT

Le Secrétaire

Michel GUERDAT

DÉCOMPTE DES FRAIS LIÉS AUX PAVILLONS DE L'ESHS

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2015	2016	2017
Août 2009									
Achat de 2 pavillons: **									
Crédit de fr. 200'000.-- à la BV dès juin 2010									
Dans les fr. 200'000.-- est également compris l'équipement scolaire (bancs, chaises ...)									
Intérêts annuels	1'930.00	3'580.00	3'370.00	3'090.00	2'800.00	-	2'600.00	2'400.00	2'200.00
Amortissement annuel (solde dette au 31.12.2013 fr. 144'000.-- => amortissement jusqu'en 2023 inclus = 10x 14'000.-)	14'000.00	14'000.00	14'000.00	14'000.00	14'000.00	-	14'000.00	14'000.00	14'000.00
Août 2010									
Installation de 4 pavillons supplémentaires**									
Crédit de fr. 200'000.-- à la BV pour l'équipement et l'installation dès juillet 2010									
Intérêts annuels	1'655.55	3'666.70	3'166.70	2'500.00	2'000.00	-	1'500.00	1'000.00	-
Amortissement annuel (solde dette au 31.12.2013 fr. 99'995.--)	-	33'335.00	33'335.00	33'335.00	33'335.00	-	33'500.00	33'335.00	-
Location annuelle des pavillons y compris TVA	85'508.00	86'136.00	86'136.00	86'136.00	86'136.00	45'000.00	-	-	-
TOTAL INTERMÉDIAIRE DES FRAIS PAR ANNÉE CIVILE	103'093.55	140'717.70	140'007.70	139'061.00	138'271.00	45'000.00	51'600.00	50'735.00	16'200.00
FMB									
AXA-									
Winterthur									
Electricité période hiver	4'500.00	9'000.00	9'000.00	9'215.00	9'000.00	5'000.00	1'000.00	2'000.00	2'000.00
Assurance choses, augmentation du montant assuré		322.00	322.00	322.00	322.00	322.00	322.00	322.00	322.00
Projet de remplacement des 6 containers par une construction modulaire en bois, amortissement sur 33 ans en lieu et place des 50 ans prévus légalement						1'450'000.00	5% <u>36'250.00</u> <i>sur 6 mois, début du</i>	72'500.00	72'500.00
**Les décomptes détaillés sont à votre disposition au secrétariat.							<i>projet 03.2014</i>		
TOTAL DES FRAIS PAR ANNÉE CIVILE POUR 6 PAVILLONS	107'593.55	150'039.70	149'329.70	148'598.00	147'593.00	<u>50'322.00</u>	<u>89'172.00</u>	125'557.00	91'022.00
TOTAL POUR 1 Pavillon	17'932.26	25'006.62	24'888.28	24'766.33	24'598.83				

Bassecourt, le 26 février 2013/as; Mis à jour le 28.04.2014/as

Version P. Cretin 29.09.2104